

concernant des membres de leur famille disparus, des camarades dont ils n'ont aucune nouvelle, etc. — ainsi qu'une section médicale possédant quelques lits et un secouriste, qui est là en permanence. Ajoutons encore que chaque prisonnier qui le demande reçoit gratuitement quelques pièces de vêtement offertes par la Croix-Rouge.

## Belgique

### Revue de la Croix-Rouge de Belgique

Le fascicule de février 1946 de « Mieux vivre », organe officiel de la Croix-Rouge de Belgique, publie notamment un compte rendu sur la visite à la Société du comte Folke Bernadotte, président de la Croix-Rouge suédoise, et un article illustré de Régine Lelarge sur Sir Alexandre Fleming et son invention miraculeuse. Signalons encore une page consacrée à trois disparus : le commandant M. Englebert, officier de l'armée belge qui mourut d'épuisement au camp de Buchenwald le 25 février 1945, M. H. Hartmann, consul général de Belgique à Copenhague, et M. J. Bülow, président de la Croix-Rouge danoise.

Sous le titre : « Secours aux enfants d'Europe. Faisons le point... », le fascicule de mars contient un article consacré à l'appel lancé récemment en faveur des enfants d'Europe.

Nous en détachons ce qui suit :

[ ... ]

« L'appel lancé par la Croix-Rouge de Belgique au nom du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, en faveur des enfants d'Europe <sup>1</sup>, a connu chez nous un retentissement extraordinaire et c'est avec une profonde émotion que nous avons constaté avec quelle spontanéité enthousiaste et généreuse notre population avait accueilli notre cri d'alarme.

A cette demande de secours en faveur d'enfants étrangers — même si ceux qui sont dévolus à notre action appartiennent à des pays qui furent hier nos alliés — nous pouvions craindre une objection : « Comment, nous allons soulager la misère de certains

<sup>1</sup> *Revue internationale*, octobre 1945, p. 786.

## *Belgique*

de nos voisins, plus durement éprouvés que nous, nous en convenons ! Mais ne serait-il pas plus sage de songer d'abord à panser nos plaies et à soulager les habitants des régions les plus sinistrées de notre pays ? »

Nous pouvions nous attendre au moins à l'abstention de nos régions dévastées. Or, les écoles ont répondu à notre appel avec une telle spontanéité et une telle ardeur qu'elles ont épuisé en deux jours les réserves de cartes, cependant considérables, que nous avions préparées. A ce jour, plus de 300.000 cartes hebdomadaires ont été distribuées et, chaque jour, les demandes affluent, sans cesse plus nombreuses. La province de Liège semble, dans cette entreprise, se préparer à battre tous les records.

Aux efforts des écoles sont venues s'associer d'autres initiatives, entre autres celle de Radio-Jeunesse, dont la croisade en faveur des sinistrés du pays n'a pas épuisé la générosité de ses auditeurs. Elle soutient, avec quelle habileté psychologique et quel succès, notre appel !

Pour intensifier encore cette généreuse activité, la Croix-Rouge de la Jeunesse va éditer sous peu deux affiches qui pourront bientôt stimuler efficacement l'ardeur de nos jeunes auxiliaires.

Et vous, généreux compatriotes, mettez un point d'honneur à être de ceux, déjà nombreux, qui, chaque semaine — par une obole même minime — veulent sauver de petites vies innocentes. Et puissions-nous vous annoncer bientôt que l'union des Belges a — une fois encore — réalisé une véritable performance dans le domaine de la charité et de la bonté.

Le numéro de Pâques 1946 de « Mieux vivre » publie, outre de nombreux articles illustrés et fort intéressants, notamment sur le parc national Albert, et une page intitulée « Le monde rend hommage au Comité international de la Croix-Rouge », un message de M. Ed. Dronsart, directeur général de la Croix-Rouge de Belgique, que nous reproduisons ci-dessous :

« Jamais la Croix-Rouge de Belgique n'a eu, plus que maintenant, autant de problèmes graves à résoudre. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, notre œuvre, sortie grandie de la guerre, a dû faire face à des activités multiples d'ordres très

différents et pour lesquelles elle a dû consentir des sacrifices financiers très importants.

» Certains services de guerre fonctionnent encore. D'autres exigent, d'une part, des travaux de liquidation longs et onéreux et, d'autre part, notre programme de paix a été vaillamment entrepris dans la plupart de nos sections. Les dévouements ne se sont pas lassés. Partout renaît le plus grand enthousiasme.

» La Croix-Rouge de Belgique n'a pas souffert, comme d'autres organismes, de la période de transition difficile que nous venons de traverser : elle est plus forte que jamais pour entreprendre la grande action sociale que les circonstances lui imposent.

» La Quinzaine de 1946 va donc marquer le point de départ d'un travail important à réaliser dans toutes les parties du pays par la collaboration étroite de tous ceux qui constituent notre grande armée de 400.000 adhérents. De son côté, la jeunesse rallie de plus en plus nos rangs. Nous devons donc réussir et conquérir de plus en plus la sympathie de toute la population.

» Partout, nous rencontrons le zèle et l'ardeur nécessaires. Mais c'est à la population belge que nous nous adressons. C'est pour elle que nous travaillons ; c'est pour sa santé et sa sécurité que des dizaines de milliers de collaborateurs œuvrent chaque jour. C'est au public belge qu'il appartient d'assurer la prospérité de la Croix-Rouge. Nous sommes en droit de compter sur lui. »

Le fascicule de mai 1946 de « Mieux vivre » contient notamment un article consacré à S. M. la reine Elisabeth, présidente d'honneur de la Société, qui vient de recevoir la Croix d'honneur de la Croix-Rouge de Belgique. Cette distinction, la première des distinctions honorifiques accordées aux collaborateurs de la Croix-Rouge pour le dévouement dont ils ont fait preuve au cours de ces cinq années, a été remise à S. M. la reine Elisabeth au cours d'une cérémonie qui eut lieu au siège de la Croix-Rouge en présence du ministre de la Santé publique, des membres du Conseil général et d'un groupe de dirigeants provinciaux et locaux choisis parmi ceux qui se sont le plus distingués pendant la guerre.

Relevons encore un message de la Croix-Rouge américaine aux sections de la Croix-Rouge de Belgique, les remerciant pour l'aide apportée dans son travail et disant notamment :

## *Belgique*

« C'est vous, membres des comités provinciaux et des sections locales qui avez rendu possibles les distributions du « Don américain ». Vous avez été, avec quel dévouement et quelle efficacité, l'intermédiaire entre la nation américaine et vos compatriotes. Aussi considérons-nous comme un réel privilège d'avoir pu travailler avec vous, au cours des mois qui ont suivi la libération et nous garderons longtemps l'heureux souvenir de cette coopération. Elle nous a permis de lier connaissance avec un grand nombre des vôtres et nous espérons rencontrer encore d'autres agents de la Croix-Rouge de Belgique au cours des mois prochains. »

## *Canada*

### **Revue de la Croix-Rouge canadienne**

Le numéro de mars 1946 de la « Despatch » est entièrement consacré aux tâches nouvelles de la Croix-Rouge canadienne dans cette période d'après-guerre.

« En cette nouvelle année — dit notamment l'article de première page — la Croix-Rouge canadienne voit se présenter à elle une double tâche d'égale importance : d'une part, secourir les peuples des nations ravagées par la guerre de l'Europe et de l'Asie, et, d'autre part, étendre toujours davantage le vaste programme humanitaire d'après-guerre, qui doit soulager la misère de notre propre peuple... »

Abondamment illustré, le fascicule montre tout d'abord l'œuvre de la Société dans les districts frontaliers éloignés du Canada ; des hôpitaux et des stations de premiers secours ont été organisés par la Croix-Rouge dans ces régions solitaires et, de là, des infirmières rayonnent dans tout le pays, visitant les écoles, les familles dans le besoin, etc.

Puis le numéro parle de l'activité de la Croix-Rouge de la jeunesse, organisation de plus en plus importante avec ses 30.000 sections et ses 900.000 membres, et dont le programme d'après-guerre comprend les cinq points suivants : éducation sanitaire de la jeunesse ; secours aux enfants victimes de la guerre, aux enfants estropiés, aux vieillards hospitalisés, et correspondance